Rassemblement Gaza : Arrêter le bras des assassins!

Besancon Soutient la Marche du Retour !



Près de 120 personnes se sont mobilisé le 06/04/18, pour dénoncer les actes de

par Israël, qui a tué 31 Palestiniens à

Gaza et fait près de 2 000 blessés, lors des manifestations pacifiques de la « Marche du Retour », les 30 mars et 6 avril.

Cette mobilisation soutenait avec la « Marche du Retour » :

- > Le Droit inaliénable au retour des réfugiés palestiniens, conformément aux résolutions de l'ONU
- La levée du siège illégal et inhumain dont est victime la population de Gaza

La marche non violente organisée par la société civile palestinienne est appelée à durer jusqu'au 15 mai, commémoration des 70 ans de la NAKBA, l'épuration ethnique de 85% de la population palestinienne en 1948, au moment de la création de l'État d'Israël.



L'Association France **Palestine** Solidarité (AFPS de Besançon et de sa région) a rappelé la situation et les droits des réfugiés palestiniens :

70 ans après, Israël refuse toujours d'appliquer les droits inaliénables des réfugiés palestiniens, définis par l'ONU. L'absence de règlement de la question des réfugiés palestiniens a placé cette population situation une profonde précarité socio-économique et, régulièrement, d'extrême danger dans les pays d'accueil (Syrie, Irak, Liban...).



Palestine Amitié a rappelé qu'avec le siège de Gaza :

Israël organise la pénurie d'électricité de l'enclave, la pénurie d'eau (qui est devenue en quasi-totalité inconsommable), la pénurie alimentaire et empêche la reconstruction des infrastructures détruites par son armée.





Deux jeunes réfugiés palestiniens de Gaza ont rappelé leur revendication au droit au retour, témoigné de la situation des jeunes et de la répression dont sont victimes actuellement leurs amis qui participent à Gaza à la « Marche du Retour ».

Le CCFD-TS 25 a évoqué l'accueil récemment en Franche-Comté, d'une jeune Palestinienne de Gaza

Rassemblement à l'initiative de la Coordination Palestine de Franche-Comté :

Association France Palestine Solidarité (AFPS de Besançon et de sa région, avec AFPS Nord Franche-Comté), Action Populaire

(Besançon), les Amis de l'Émancipation Sociale (AES Nord Franche-Comté), AMEB (AMEB-Solidaires Étudiant-e-s 25), Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (ATTAC Besançon), Cimade (Besançon), Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD- TS 25 et 90), la Confédération Générale du Travail (UD-CGT 25 et 70), Europe Écologie Les Verts (EELV Franche-Comté), Jeunes Communistes (JC 25), Ligue des Droits de l'Homme (LDH Besançon), Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP 25), Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA 25), Parti Communiste Français (PCF 25, 39, 70, 90), Parti de Gauche (PG 25), Réseau Citoyenneté Développement (Récidev Franche-Comté), Union des Étudiants Communistes (UEC 25)

À l'appel également de :

Palestine Amitié (Besançon), À Gauche citoyens ! (Besançon), Ensemble ! (Besançon), Fédération Syndicale Unitaire (FSU 25), Génération.s (Besançon), Les Amis de l'Humanité (Besançon), Le Mouvement de la Paix (MP 25), Terre des Hommes (TDH Besançon)



➤ 1947: Vote de l'ONU d'un plan de partage de la Palestine en 2 États, juif et arabe.

> 1948 : S'ensuit au moment de la guerre israélo-arabe et de la fondation d'Israël un crime

contre l'humanité, la NAKBA, « la grande catastrophe » : l'épuration ethnique de 85 % de la population palestinienne, par la terreur des milices sionistes, puis du nouvel État d'Israël (massacres, destruction de 531 villages, etc.), faisant du peuple palestinien un peuple de réfugiés dans les actuels Territoires occupés et dans les pays voisins.



SYRIE, camp palestinien de Yarmouk : **70 après,** les Réfugiés palestiniens assiégés par le régime syrien, meurent de famine, sont bombardés, attaqués par le régime syrien et Daesh

Photo UNRWA



GAZA: **70 ans après**, les Réfugiés palestiniens, une fois encore sous tentes de l'ONU, après des bombardements israéliens

Photo © A. Berry

2018: 70 ans après, Israël refuse toujours d'appliquer les droits inaliénables des réfugiés palestiniens, définis par l'ONU (droit au retour des réfugiés palestiniens et versement de compensations à ceux qui ne souhaitent pas revenir dans leur foyer). L'absence de règlement de la question des réfugiés palestiniens a placé cette population dans une situation de profonde précarité socio-économique et, régulièrement, d'extrême danger dans les pays d'accueil (Syrie, Irak, Liban...), les contraignant à des exils à répétition. Le cas des réfugiés palestiniens est le cas de déplacement forcé le plus massif dans le monde et le plus long.